



Fin de cdd pb motif attestation pole emploi + solde tout compte

Par **magicxavier**, le **31/07/2012** à **09:10**

Bonjour, rnVoici mon cas. rnJ'ai signé un CDD de 2 mois du 09/05/12 au 09/07/12. rnJe pars en Australie en WHV le 06/11/12. Cela s'est décidé fin juin 2012. J'ai donc prévenu mon employeur qui avait émis l'hypothèse de m'embaucher en CDI. Il a "compris" et était déçu. Je lui ai dit que s'il voulait me réembaucher en CDD jusqu'en septembre ou octobre, il n'y avait aucun problème. Il avait l'air ok, mais ne m'a jamais rien proposé de concret. rnUne semaine avant la fin de mon contrat, soit le 02/07, je lui annonce donc que n'ayant eu aucun retour de sa part ni de proposition : j'allais me retrouver en précarité, et j'ai donc décidé de signer un CDD (mieux rémunéré) commençant le 10/07 et se terminant le 05/10. En allant chercher mes documents de fin de travail (hier, le 30/07, ce qui fait un peu long) et en lisant ce matin ce qui est inscrit sur l'attestation destinée à Pole Emploi, je me rends compte que le motif inscrit est "démission". rnQuelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi ? De plus, en regardant de plus près ma dernière fiche de paie et l'attestation, je n'ai pas eu droit à la prime de précarité de 10%. J'ai simplement touché 5 jours en juillet (alors que j'ai travaillé le 09/07 et ce qui en fait donc 6 jours) + 5 jours de congés payés pour 610€. rnMes questions sont donc : ai-je droit à cette prime de précarité ? Si oui comment faire pour l'obtenir ? De plus, ayant travaillé 6 jours et non 5 jours, puis-je obtenir le paiement de ce 6^e jour ? Comment faire pour l'obtenir également ? rnJe rappelle également que j'ai effectué un stage de 3 mois (non rémunéré) de janvier à mars dans cette même boîte. Avec 3 conventions de compte de 1 mois, pour qu'il n'ait pas à me payer... rnJ'ai toujours été fidèle à ce chef d'entreprise et nous avons toujours eu de bonnes relations. De même je lui ai fournis les éléments pour qu'il ait moins de charges à payer en m'embauchant (ayant moins de 26 ans, 1^{er} CDD, etc.) rnPendant ces 2 mois j'ai été payé au SMIC, avais droit à 50% du transport payé, et devais m'acheter ma propre nourriture le midi. J'ai également effectué de nombreuses heures supplémentaires non payées pour que l'entreprise continue sa survie. rnJe vous remercie grandement de vos réponses, aides et

suggestions.rnBien cordialement, rnXavier.

Par **pat76**, le **31/07/2012** à **15:47**

BonjourrrnVous avez fini votre contrat le 9 juillet où vous avez arrêté avant la date de fin inscrite sur votre contrat de travail?rrnVous devez impérativement bénéficier de la prime de précarité si aucune proposition écrite de CDI ne vous a été faites.rnrnje vous conseille de prendre vos contrats, (même de stage), vos bulletins de salaire et tous les documents remis par l'employeur et d'aller à l'inspection du travail faire examiner le tout.rnrnQuel était le motif du CDD?rrnVous aviez eu une visite médicale d'embauche à la médecine du travail?